



L'Espace Seniors est destiné aux personnes âgées et/ou retraitées ainsi qu'à leur entourage, ou toute personne en quête d'informations relatives aux seniors.

Les informations dispensées concernent le maintien à domicile, l'accès dans des établissements, les loisirs...

Lagent en charge de l'Espace Seniors reçoit sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité et tient également une permanence au Centre Social Jean Moulin une fois par mois.

La Ville organise le service de télé-assistance via l'Espace Seniors.



Différentes animations sont proposées par l'Espace Seniors :



- repas des anciens
- sortie des anciens
- vacances seniors en France et à l'étranger
- « Semaine Bleue », qui vise à sensibiliser sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les difficultés rencontrées, sur les réalisations et projets des associations.

Le Service Action Sociale est chargé de la mise en œuvre des dispositifs d'État liés à la lutte contre l'exclusion.

Il s'agit d'établir un programme d'actions autour de :

- l'accès à l'emploi
 - le cadre de vie
 - l'éducation, la culture
 - le logement
 - l'insertion sociale
- Par ailleurs, le service Action Sociale coordonne les dispositifs liés à la sécurité et à la prévention de la délinquance :
- le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance,
 - la cellule de veille.

Permanences sociales

La Maison de la Solidarité accueille les permanences suivantes :

- CIDFF 76

(Centre d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles)

3^{ème} jeudi du mois de 13h30 à 16h30

Contactez le 02 35 45 32 62 pour un rendez-vous

- ADEVA

(Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante)

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 8h30 à 10h

Contactez le 02 35 25 02 02 pour un rendez-vous

- CARSAT DE NORMANDIE

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Tous les mercredis après-midi de 14h à 16h

Contactez le 02 32 74 07 81 pour un rendez-vous.

- Réalisation : Service communication de la ville de Montivilliers

Service Action Sociale

Le Service Action Sociale de la ville de Montivilliers, dont le siège est situé à la Maison de la Solidarité et du Citoyen est réparti en deux sites :

MAISON DE LA SOLIDARITE

(Cour Saint Philibert)

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 15h

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h



CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN
7 bis rue Pablo Picasso
Quartier de la Belle Etoile



Espace ressources

- Accueil physique et téléphonique du public
- Démarches informatiques (E-administration et consultation personnelle)
- Espace de documentation
- Instruction des demandes de cartes de bus

CC.A.S

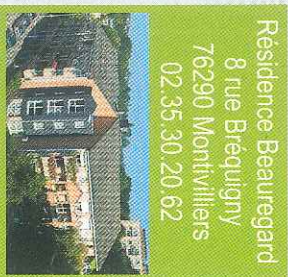
Le Centre Communal d'Action Sociale instruit les dossiers d'aide sociale légale ou facultative, en fonction des revenus et de la composition de la famille, le C.C.A.S. peut aider les foyers par :

- L'aide alimentaire (Epicerie sociale)
- L'aide aux séjours dans les centres de vacances avec ou sans hébergement,
- L'aide aux séjours en classes de découvertes,
- Exceptionnellement, l'aide aux factures d'énergie (eau, gaz, électricité) et l'aide au règlement des loyers
- L'inhumation des personnes indigentes



Résidences pour personnes âgées

Le C.C.A.S. gère deux logements-foyers pour personnes âgées. Pour toute information ou retrait de dossier d'inscription, prendre contact avec le C.C.A.S. Pour visiter les établissements, prendre contact avec la responsable des résidences :



Résidence Beauregard
8 rue Bréquinny
76290 Montivilliers
02 35 30 20 62



Résidence L'Eau Vive
17 rue des Lombards
76290 Montivilliers
02 35 30 33 23

Aire d'accueil des gens du voyage

Le C.C.A.S. est par ailleurs en charge du projet de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

Service logement



La Mairie est réservataire d'un certain nombre de logements sociaux sur différents quartiers de la ville.

Pour bénéficier de l'attribution de l'un des ces logements, il convient de s'inscrire auprès du service logement.

L'agent en charge de ce dossier reçoit sur rendez-vous (Tél. : 02 35 30 96 42)

L'inscription auprès du service logement est complémentaire de l'inscription auprès des bailleurs sociaux.

CLHAJ 76

Le Comité Local pour l'Habitat des Jeunes de la Seine-Maritime tient une permanence et reçoit sur rendez-vous tous les mardis matins de 9h à 12h. Ce service s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans primo-demandeurs de logements ou ayant déjà une expérience de logement.

Pour prendre rendez-vous, contacter l'accueil de la Maison de la Solidarité au 02 35 30 96 42.

PERMANENCES DES CONSEILLÈRES SOCIALES

ALCÉANE
Conseillère sociale
3^{ème} mardi du mois de 14h à 16h
En permanence ou sur rendez-vous

HABITAT 76
Conseillère sociale
2^{ème} mercredi du mois de 10h à 11h30

L'Antenne Emploi Formation Insertion

Ce service est un « lieu ressources » permettant aux personnes en recherche d'emploi de :

- mettre à jour leur CV,
- être accompagné pour la rédaction des lettres de motivation,
- utiliser des outils informatiques pour rechercher un emploi
- bénéficier d'un accompagnement personnalisé.



L'agent en charge de ce service reçoit sur rendez-vous. Se renseigner à l'accueil de la Maison de la Solidarité (ou au 02 35 30 96 42)

Mission Locale

La Ville de Montivilliers est adhérente de la Mission Locale de l'agglomération havraise.



Les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi et/ou d'insertion sociale ou professionnelle sont accueillis tant à la Maison de la Solidarité qu'au Centre Social Jean Moulin, sur rendez-vous par deux agents mis à disposition.

Les rendez-vous sont pris aux accueils de :

- la Maison de la Solidarité (02 35 30 96 42) pour l'agent en charge des jeunes du centre-ville,

- du Centre Social Jean Moulin (02 35 13 60 08) pour l'agent en charge des jeunes des quartiers de la Belle Etoile, des Lombards et de la Coudraie.